

**RAPPORT SEMESTRIEL 2009  
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
DE DROIT FRANCAIS  
CARMIGNAC PATRIMOINE**

---

**(Opérations de l'arrêté du 30 juin 2009)**



24, place Vendôme 75001 Paris – Tél. : 01 42 86 53 35 – Fax : 01 42 86 52 10  
Société anonyme. Société de Gestion de portefeuille (agrément n° GP 9708 du 13/03/97),  
au capital de 15 000 000 euros, RCS Paris B 349 501 676  
[www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

# RAPPORT SEMESTRIEL 2009 DE CARMIGNAC PATRIMOINE

## ■ Caractéristiques de l'OPCVM

### **Affectation des résultats**

Le FCP est composé de deux catégories de parts A et E. Les revenus des parts A et E sont intégralement capitalisés. Comptabilisation selon la méthode des coupons courus.

### **Pays où le fonds est autorisé à la commercialisation**

Parts A : France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, et Suisse.

Parts E : France, Italie, Espagne.

## ETAT DU PATRIMOINE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R.214-1-1	7 449 010 093,46
b) Avoirs bancaires	343 783 158,57
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	6 786 472 141,35
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	14 579 265 393,38
e) Passif	-3 901 486 210,24
f) Valeur nette d'inventaire	10 677 779 183,14

\* Les montants sont signés

**NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE  
PAR PART OU ACTION DE CARMIGNAC PATRIMOINE**

<b>Part</b>	<b>Type de part</b>	<b>Actif net par part</b>	<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>Valeur liquidative</b>
CARMIGNAC PATRIMOINE	A	9 350 246 566,77	2 018 635,9940	4 631,96
CARMIGNAC PATRIMOINE	E	1 327 532 616,37	11 037 452,2960	120,27

## ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Eléments du portefeuille titres :	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	58,91	43,15
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	17,53	12,84
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernière alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier		
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	0,69	0,50

## MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	5 390 750 774,18	2 814 728 116,10
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	950 074 928,65	52 150 797,64
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier		
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	20 386 728,20	15 569 991,48

Le portefeuille de l'OPCVM peut être obtenu auprès de :

**CARMIGNAC GESTION 24, Place Vendôme 75001 Paris**